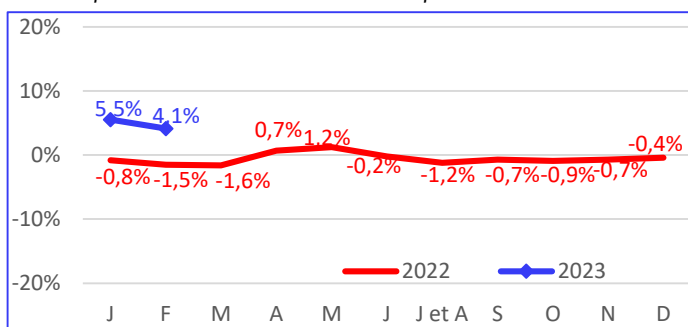


Evolution des chiffres d'affaires cumulés

CA cumulés depuis janvier comparés aux mêmes mois de l'année précédente



Source : CCI de Grenoble

Evolution par territoire

Territoire	CA FEVRIER 2023 (1)	Cumul CA 2 MOIS 2023 (2)	Cumul CA 12 MOIS glissants
Commune de Grenoble	1,6 %	3,9 %	1,5 %
dont Centre-ville	2,3 %	4,2 %	1,8 %
Métropole de Grenoble	2,5 %	4,8 %	0,6 %
Pays voironnais	1,1 %	3,7 %	-1,8 %
Reste de la circonscription	0,7 %	2,4 %	0,8 %
Grésivaudan	8,2 %	4,4 %	2,2 %
Saint-Marcellin SMVIC	6,0 %	2,9 %	-0,8 %
Total circonscription Grenoble	2,6 %	4,1 %	0,4 %

Evolution par secteur d'activité

Secteur d'activité	CA FEVRIER 2023 (1)	Cumul CA 2 MOIS 2023 (2)	Cumul CA 12 MOIS glissants
Alimentation	5,0 %	6,6 %	0,5 %
Équipement de la personne	-1,8 %	2,9 %	3,6 %
Équipement du foyer	-2,4 %	-1,2 %	-2,4 %
Santé, beauté	6,1 %	5,5 %	0,6 %
Culture, loisirs	0,5 %	2,1 %	-0,1 %
Total circonscription Grenoble	2,6 %	4,1 %	0,4 %
Total circonscription Grenoble hors inflation	-3,6 %		-5,1 %
Total France (3)	2,7 %	2,6 %	4,2 %
Total France hors inflation	-3,5 %		-1,5 %

Circonscription CCI Grenoble : correspond à l'appellation « Région grenobloise » (arrondissement CCI de Grenoble, soit 287 communes du Sud Isère)

Source CCI Grenoble :

- (1) Evolution du CA du mois, comparé au même mois l'année précédente.
- (2) Evolution des CA cumulés depuis janvier, comparés aux mêmes mois de l'année précédente
- (3) Banque de France, petit commerce (hors automobile), indice en valeur (brut)

*Commerce de détail indépendant de proximité de $-300 m^2$

Un mois de février 2023 positif pour l'activité commerciale

HAUSSE du CA
+2,6%
Commerce traditionnel

L'évolution des CA du commerce traditionnel est favorable avec +2,6 % en février 2023 par rapport à février 2022 en région grenobloise. Elle est toutefois à pondérer du fait des hausses de prix toujours importantes. En France, l'activité commerciale a connu une évolution similaire sur la même période avec +2,7 %.

Source : Banque de France petit commerce hors automobile

60%
des commerçants interrogés constatent un **CA en hausse**

Globalement, les évolutions par secteur sont différentes en février 2023.

Les secteurs « santé-beauté » et alimentaire ont plutôt connu un bon mois de février 2023, tandis que l'équipement de la personne et l'équipement de la maison ont pâti de « l'après-soldes », de la période de vacances scolaires, voire de

jours de manifestations contre la réforme des retraites. Rappelons pourtant que le mois de référence, février 2022, était déjà défavorable, marqué par le début de la guerre en Ukraine.

Par territoire, l'activité commerciale s'inscrit en hausse dans toutes les zones géographiques en février 2023.

Sur 12 mois glissants à fin février 2023, l'activité commerciale reste sur un équilibre fragile en région grenobloise, avec +0,4 % sur le territoire CCI, et mieux orientée en France avec +4,2 %. Mais le début d'année est plutôt encourageant.

Procos souligne deux points importants : d'une part on observe un retour des consommateurs en magasin ce qui est positif, mais d'autre part, l'avenir demeure incertain et les risques de défaillances des commerces sont élevés après plusieurs années d'activité chaotique et des trésoreries tendues.

Zoom sur les résultats hors inflation

Février 2023 / Février 2022

Les prix ont augmenté en moyenne de +6,3 % entre février 2022 et février 2023, dont +14,8 % dans l'alimentaire.

Ainsi, hors inflation, les chiffres d'affaires en février 2023 sont en baisse de -3,6 % par rapport à février 2022 en région grenobloise et de -3,5 % en France.

Les évolutions sectorielles sont différentes car la hausse des prix dans l'alimentaire est proche de 15 % alors qu'elle avoisine « seulement » 5 % pour les produits manufacturés.

Cumul 12 mois glissants hors inflation à fin février 2023

Par rapport à l'an dernier, et compte tenu des hausses de prix en 2022, toutes les évolutions de CA, sectorielles comme territoriales sont en repli.

Au global, l'activité du commerce de proximité est en baisse de -5,1 % en région grenobloise et de -1,5 % en France.

En partenariat avec



Info Partenaires

BANQUE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



par Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes

Créée en 2020 par la **Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes** pour développer une collecte d'épargne verte et traçable et accompagner les acteurs régionaux dans la concrétisation de leurs projets de transition énergétique.

4 engagements forts :

- Traçabilité de l'épargne
- Territorialité de l'action
- Circuit court
- Démarche partenariale

La **Banque de la Transition Énergétique** par BPAURA s'appuie sur **une cellule d'experts dédiés**, des solutions d'épargne et de financement adaptées et un comité consultatif indépendant.

Champs d'action de la Banque de la Transition Énergétique ?

- Production d'énergies renouvelables
- Performance énergétique et environnementale
- Innovation

A qui s'adresse-t-elle ?

A tous les clients de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes, particuliers, entreprises de toutes tailles, agriculteurs, collectivités locales ou institutionnels.

Donnez du sens à votre épargne :

devenez acteur de la **Transition Énergétique** en Auvergne Rhône Alpes !

En savoir plus

sur la Banque de la **Transition Énergétique** par BPAURA et sur les projets financés par l'épargne verte :

<https://www.banquepopulaire.fr/bpaura/banque-de-la-transition-energetique/>

4 112
Projets TE
déjà financés sur les
15 départements
du territoire BPAURA